

Ministère de la Communauté française

1080 Bruxelles , le 20 Jan 2006

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Rue A. Lavallée, 1

02 / 690.87.31

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: RR / Dossier pédagogique 3938

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES DE "FAUX BOIS" - "FAUX-MARBRES"

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
 TRANSITION

Code Référence : 610026U11C1

Domaine : 601 Arts appliqués-SE:arts décoratifs,arts graphiques...

Monsieur l'Administrateur délégué,

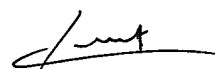
J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O.

La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

Code de l'unité de formation : (3) 6100 26 U M CI	Code du domaine de formation : (4) 601
--	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u>	<u>Classement du(des)</u> <u>cours</u>		<u>Code U</u>	<u>Nombre de</u> <u>périodes</u>
	(2)	(4)	(2) (5)	(2)
Initiation aux techniques de peinture décorative en « faux- bois » - « faux-marbres » : travaux pratiques		PP	L	108
Initiation aux techniques de peinture décorative en « faux- bois » - « faux-marbres » : technologie métier		CT	B	20
2. Part d'autonomie		XXXXXXXX	P	32
			Total des périodes	160

v

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :**COPIE CONFORME**b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


 Nicole SCHETS
 Directrice

20 JAN. 2006

Date :

Signature :


 J. LEONARD
 Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

INITIATION AUX TECHNIQUES DE "FAUX-BOIS" - "FAUX-MARBRE"

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
	601	INITIATION AUX TECHNIQUES DE "FAUX-BOIS" - "FAUX-MARBRE" 160 Périodes			NEANT			NEANT			
U n i t é F o r m a t i o n											

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation initiera l'étudiant aux techniques de base de la réalisation de faux bois/faux-marbres/fausses matières.

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

en français,

- ◆ de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ de produire un texte suivi cohérent (informatif, narratif, injonctif ou expressif) au message simple mais clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe ;
- ◆ d'adopter une prononciation correcte et respecter les pauses de sens ;

en français et en mathématiques,

- ◆ de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- ◆ de transposer, en langue française, des signes et codes d'autres langages et vice versa ;
- ◆ d'analyser et de comprendre un message :
 - ◆ en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires) ;
 - ◆ dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message ;
- ◆ de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- ◆ d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé ;
- ◆ de reconnaître des situations comme semblables ou dissemblables.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'étude de base.

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En technologie :

- de reconnaître les différents types de peinture utilisée pour la réalisation des faux-bois/marbres ;
- de déterminer leur application ou leur utilisation ;
- d'identifier les différents types de pinceaux et de matériaux utilisés ;
- de caractériser la nature des supports et de déterminer les techniques de peinture appropriées à chacun ;
- de distinguer les différentes étapes de préparation des supports ;
- d'identifier les principales notions de déontologie relative à la conservation des subjectiles dans le domaine de la restauration du patrimoine architectural ;
- de caractériser les différents types de marbres copiés tels que :
 - Le vert de mer,
 - Le jaune de sienne,
 - Le vert campan,
 - La griotte,
 - Le sainte Anne,
 - Le portor,
 - Le blanc veiné,
 - Le Cerfontaine,
 - Le rouge royal,
 - Le rance,
 - Les différentes brèches ;
- de caractériser les différents types de bois copiés tels que :
 - Le chêne,
 - Le hêtre,
 - Les acajous,
 - Les ronces,
 - Les loupes,
 - ... ;
- de caractériser les différents types de pierres semi-précieuses et chiquetée copiées :
 - lapis lazulite,
 - la malachite,
 - le gris moucheté,
 -

En travaux pratiques :

- de choisir et mettre en œuvre les produits appropriés à la préparation du support ;
- d'utiliser adéquatement les matériaux et peinture nécessaires pour la préparation des supports et pour la réalisation des faux bois, faux marbre ;
- d'effectuer des réalisations en trompe l'oeil des marbres, pierres et bois ;
- d'assurer les finitions spécifiques (notamment patine) ;
- d'assurer les finitions spécifiques dans le cadre d'une protection (vernis, cire...).

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, l'étudiant sera capable :

- de réaliser une peinture décorative faux-bois/faux-marbres.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte :

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

Initiation aux techniques de « faux-bois » - « faux-marbres »

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la peinture décorative en faux-bois/faux-marbres.